

AVIS DE RECRUTEMENT- session 2026

Avis de recrutement externe par la voie contractuelle ouvert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi

En application du décret 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris en application des articles L352-1 à L352-6 du Code Général de la Fonction Publique, l'Université du Littoral Côte d'Opale va procéder à un recrutement par la voie contractuelle de travailleurs handicapés, ayant vocation à donner lieu à une titularisation.

Le nombre de postes à pourvoir est fixé à 1 :

Catégorie	Grade	BAP	Emploi-type	Nombre de postes	Localisation
C	ATRF	G	Opérateur-trice logistique	1	CGU – BOULOGNE SUR MER

Conditions d'accès à ce recrutement

- Appartenir à l'une des catégories des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).

La liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi BOE est [disponible sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche](#). Cette qualité doit être en cours de validité pour la durée totale du contrat.

- Présenter un handicap reconnu comme compatible avec les fonctions, vérifié par un médecin de prévention ;
- Le candidat ne doit pas être fonctionnaire (le mode de recrutement par la voie contractuelle n'est pas ouvert aux travailleurs handicapés ayant déjà la qualité de fonctionnaire) ;
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique :
 - Posséder la nationalité française ou celle d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
 - N'avoir aucune mention portée au bulletin n°2 du casier judiciaire qui soit incompatible avec l'exercice des fonctions.
- Remplir les mêmes conditions de diplômes ou d'équivalence que celles exigées pour les concours externes.

Modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes du mercredi 8 avril 2026 au mercredi 6 mai 2026. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mercredi 6 mai 2026 (cachet de La Poste faisant foi). Toute candidature adressée hors délai sera rejetée.

Les candidats sont priés de constituer un dossier de candidature **unique** composé des éléments suivants :

- Justificatif attestant l'appartenance à l'une des catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi éligibles et dont la validité couvre la durée totale du contrat jusqu'au moment de la titularisation (soit au-delà du 31 août 2027) ;
- Curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études, les emplois occupés, le contenu et la durée des formations suivies ;
- Lettre de motivation ;
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité) ;
- Justificatif de position régulière au regard du code du service national :
- Candidats français : les candidats âgés de moins de 25 ans doivent fournir la copie du certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté. Les candidats âgés de 25 ans et plus n'ont aucun document à fournir.
- Candidats ressortissants de l'Espace économique européen : fournir une attestation mentionnant qu'ils se trouvent en position régulière au regard des obligations de service national de l'Etat dont ils sont ressortissants. Cette attestation devra être délivrée par l'autorité de l'Etat d'origine et rédigée en langue française ou à défaut être accompagnée d'une traduction effectuée par un traducteur assermenté.
- Copie des contrats de travail de droit public ;
- Copie des contrats de travail de droit privé, le cas échéant ;
- Copie des diplômes obtenus ou équivalence, le cas échéant. Les relevés de notes ne sont pas admis ;
- Si nécessaire, le certificat médical relatif aux aménagements des épreuves de ce recrutement.

Le dossier de candidature est à adresser uniquement par voie postale à l'adresse suivante :

Université du Littoral Côte d'Opale

DRH – Pôle des Formations et Recrutements

1 Place de l'Yser – BP 71022

59375 DUNKERQUE CEDEX 01

Sélection des candidats

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les dossiers de candidatures. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des

candidats puis à l'audition des candidats retenus. Ces derniers seront convoqués par courrier postal et/ou mail à un entretien prévu courant juin sur Dunkerque.

Nature du contrat

Le contrat est passé pour une période d'un an à l'issue de laquelle un entretien est organisé devant la commission chargée d'apprécier les compétences professionnelles de l'agent. La titularisation est prononcée si l'agent recruté a fait la preuve de ses compétences professionnelles durant cette période.